



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n° 168/2025  
du Conseil communautaire  
Séance du 15 décembre 2025**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 9 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 75

Nombre de conseillers présents : 47

Nombre de conseillers absents : 28

Nombre de votants : 60

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la Communauté d'agglomération.

**Présents :** Eric AJASSE, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Charles BASCLE, Sébastien BAYART, Ulric BELANGERE, Frédéric BERNE, Philippe BERTHOMIEU, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Maxime COUSTON, Manon CROUSIER, Aurélie DELWARTE, Bernard DUCROS, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Christine LADET, Béatrice LOISON, Stéphane MARCELLIN, Stéphane MAURIN, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Christine MUCCIO, Bernard NASS, Jean-Louis NOIRET, Jennifer OBID, Stéphane OUSTRIC, Patrick PALISSE, Elian PETITJEAN, Marie-Chantal PIONNIER, Vérah RANDRIANASOLONANDRASANA, Jean Christian REY, José RIEU, Olivier ROBELET, Jean-Marie LAURENS, Muriel ROY-CROS, Marjorie SABATON, Claude SALAU, Christophe SERRE, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE

**Absents/Procurations :** Mourad ABADLI, Michel AGNEL (procuration à Jennifer CHAPUIS-FAURE), Charlotte BARRERE, Christian BAUME (procuration à Maxime COUSTON), Mohamed BERKANE (procuration à Frédéric BERNE), Jacques BERTOLINI (procuration à Béatrice LOISON), Pascale BORDES, Jérôme CARMINATI (procuration à Stéphane OUSTRIC), Yves CAZORLA (procuration à Manon CROUSIER), Cédric CLEMENTE (procuration à Olivier JOUVE), Gilles DELALIEU, Océane ESCLEYNE, Michèle FOND-THURIAL (procuration à Philippe BERTHOMIEU), Nathalie FORGEROU (procuration à Charles BASCLE), Laëtitia GAILLARD, Robert GAUTIER, Fred MAHLER, Léopoldina MARQUES-ROUX, Pierre MEURIN, Laurent NADAL (procuration à Gérald MISSOUR), Michel ONDE, Ali OUATIZERGA, Pascal PEYRIERE (procuration à Bernard DUCROS), Alexandre PISSAS, Justine ROUQUAIROL (procuration à Christine MUCCIO), Laurence SALINAS-MARTINEZ (procuration à Jennifer OBID), Valère SEGAL, Thierry VINCENT

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

## **OBJET : Décision Modificative n° 01/2025 du Budget annexe Gestion des Baux**

La présente Décision Modificative du Budget annexe Gestion des Baux comprend :

- Pour la section de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement sont proposées pour un total de + 115 000 € qui correspondent à la reprise des subventions d'investissement reçues imputées au chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre section ».

Les dépenses de fonctionnement sont proposées pour un total de + 115 000 € au titre des dotations aux amortissements des biens imputées au chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre section ».

- Pour la section d'investissement :

Les recettes d'investissement sont proposées pour un total de 115 000 € au titre des dotations aux amortissements des biens imputées au chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre section ».

Les dépenses d'investissement sont proposées pour un total de + 115 000 € et correspondent à la reprise des subventions d'investissement reçues imputées au chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre section ».

L'ensemble des propositions présenté ci-dessus est retracé en annexe 1.

Vu les articles L2121-29 et L2312-2 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant la nécessité de réajuster certaines lignes budgétaires,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 4 décembre 2025

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité**

- **D'approuver** les décisions budgétaires modificatives présentées en annexe 1.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze le 15 décembre 2025.

**Le Président**  
Jean Christian REY

